

BIEN-ÊTRE & BÂTIMENT : GAGNER 3 A 5 C° EN ÉTÉ, C'EST POSSIBLE AVEC UN PLANCHER CHAUFFANT / RAFFRAÎCHISSANT

Opter pour l'installation d'un plancher chauffant / rafraîchissant permet de baisser la température entre 3° et 5 C° en intérieur. « *C'est un véritable gain en termes de confort : ce système rafraîchit le sol, et cette fraîcheur est ensuite diffusée de façon homogène dans la pièce, silencieusement et sans mouvement d'air – contrairement à d'autres solutions existantes qui prennent de la place et favorisent la propagation des poussières* », explique Hugues de Marne, Président de la commission communication de Cochebat. Ne nécessitant aucun équipement spécifique dès lors qu'il est associé à une pompe à chaleur réversible et à une régulation adaptée, **le plancher chauffant / rafraîchissant équipe aujourd'hui 1 maisons neuve sur 3.**

Peu énergivore

Le plancher chauffant / rafraîchissant est une solution peu énergivore puisqu'il fonctionne en basse température et qu'il chauffe ou rafraîchit aussi bien l'atmosphère que les parois de la pièce. Couplé à une pompe à chaleur Air - Eau ou Eau - Eau, cette solution est réversible ; pouvant chauffer l'habitat pendant l'hiver et le rafraîchir en été. Le plancher chauffant / rafraîchissant assure ainsi le meilleur rendement, durant toute l'année. De plus, la régulation pièce par pièce optimise le confort à moindre coût.

Des systèmes admis à la marque CERTITHERM

Crée en 2011 par Cochebat, CERTITHERM garantit les performances thermiques aussi bien en chaud (émissions) qu'en froid (absorption) des systèmes de planchers, murs ou plafonds chauffants / rafraîchissants.

La pompe à chaleur à 1€

Actuellement, le Ministère de la Transition écologique et solidaire encourage les économies d'énergie et permet d'acquérir une pompe à chaleur à 1€ depuis janvier 2019. Tout le monde est éligible, sans conditions de revenus.

Une solution également adaptée aux infrastructures collectives comme les EHPAD !

Le plancher chauffant / rafraîchissant prend également tout son sens dans des installations collectives, comme les EPHAD par exemple. « *Le but est d'assurer un confort optimal durant toute l'année, que ce soit dans les pièces communes ou dans les chambres, sans mouvement ni assèchement de l'air. Face aux canicules, le rafraîchissement par le sol est une solution idéale pour le mieux-être des résidents* », conclut Hugues de Marne.



COCHEBAT est le syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaire. Il contribue au développement du plancher chauffant/rafraîchissant par eau basse température et de l'hydrocâblé du chauffage et des sanitaires. Il représente aujourd'hui 80% des acteurs du marché en France, agit pour les normes et la qualité, et assure le rayonnement de l'information sur les solutions proposées par ses adhérents. www.cochebat.org/ www.certitherm.fr/

 @syndicatcochebat  @cochebat  @cochebat

SERVICE DE PRESSE
Agence APOCOPE
Dorothee DAVID & Marion RISCH
media@agenceapocope.com • Tél. : 01 45 78 87 37

COCHEBAT
Anne-Marie LAYLLE
Responsable de la communication
am.laylle@syplast.org • Tél. : 01 53 32 79 79